

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N° 5-1
	INTITULE DU POSTE	<u>Directeur en école EDIL</u>
	PLACE DU POSTE	Poste de direction en école maternelle et/ou élémentaire inscrite dans le programme EDIL.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le programme EDIL vise à développer les enseignements bilingues. L'objectif est de mettre en œuvre l'enseignement bilingue à parité horaire dans les écoles inscrites dans le programme. Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, le directeur d'une école EDIL exerce ses responsabilités en conformité avec le décret n°89-122 du 24 février 1989 . -Il anime des réunions, des groupes de travail avec l'équipe pédagogique de l'école, le cas échéant en lien avec le collège, et avec les partenaires associés, pour la mise en œuvre de l'enseignement des disciplines intégré en langue. -Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et de l'enseignement des disciplines en langue. -Il apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les enseignements en langue et les différents dispositifs d'aide. -Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves en langue et dans les disciplines non linguistiques (DNL).
	MISSIONS	-Assurer l'ensemble des missions en conformité avec la circulaire n°2014-163 du 1^{er} décembre 2014 relative au référentiel métier des directeurs d'école. -Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec le programme EDIL -Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service du projet d'enseignement en langue. -Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales. -Coordonner et piloter le projet d'école, notamment dans son volet linguistique. -Mutualiser et valoriser les compétences linguistiques et didactiques (DNL) des enseignants. -Impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance d'impliquer les familles. -Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du réseau des écoles bilingues. -Apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les enseignements en langue et les différents dispositifs d'aide. -Participer aux travaux des instances école-collège pour les enseignements en langue et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation.
	COMPETENCES	-Maîtriser les connaissances et compétences du directeur conformément au référentiel métier. -Disposer d'un niveau minimum B2 dans le cadre européen commun de référence. -Disposer de bonnes connaissances sur l'enseignement de la langue, les enseignements en langue (CLIL/EMILE), les textes officiels, les prescriptions, les recommandations... - Maîtriser les ressources numériques pour l'enseignement de la langue et en langue.
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeurs d'école. Il devra être inscrit sur la liste d'aptitude EDIL. L'obtention de la certification complémentaire DNL ou, à défaut, l'engagement à se présenter à cette épreuve de certification est vivement souhaitée.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	NOMINATION	Poste à temps complet. Nomination à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> - Candidat déjà inscrits sur liste d'aptitude EDIL : envoi d'un courrier de candidature au plus tard le 4 avril par courrier électronique à : ce.edil13@ac-aix-marseille.fr (s/c de l'IEN dont dépend le candidat) - Candidats non-inscrits sur liste d'aptitude EDIL : envoi d'un dossier de candidature avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et <u>un document de préparation d'une séquence comprenant une séance détaillée d'un enseignement d'une matière réalisé entièrement en anglais</u> au plus tard le 4 avril par courrier électronique à : ce.edil13@ac-aix-marseille.fr (s/c de l'IEN dont dépend le candidat)
	MODALITES DE RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats déjà inscrits sur liste aptitude EDIL postulent directement sur un poste de direction dans une école EDIL. - Les candidats non-inscrits sur liste d'aptitude EDIL seront convoqués devant une commission d'inscription sur liste d'aptitude entre le mardi 6 avril et le mardi 13 avril L'entretien comprend : <ul style="list-style-type: none"> - 15 minutes de présentation et d'échanges en anglais - 15 minutes d'échanges avec le jury en français sur des questions de didactique des langues vivantes et de DNL
	CONTACT	Inspectrice en charge de la mission Langues Vivantes : Fabienne Dupin Inspectrice en charge la mission Enseignements Internationaux : Pascale Olive ce.edil13@ac-aix-marseille.fr